



Source : Extrait de la Revue Historique Neuchâteloise N° 3-4/97

AMCC - Association du Monument des Comtes et des Comtesses  
Route des Clos 149 - 2012 AUVERNIER

email : [info@amcc-neuchatel.ch](mailto:info@amcc-neuchatel.ch)  
site internet : [www.amcc-neuchatel.ch](http://www.amcc-neuchatel.ch)  
IBAN : CH0700766000103245300

***Madame, Monsieur  
Chères futures et chers futurs  
membres de l'AMCC***

Auvernier, mars 2019

### **Mise en lumière du Monument des Comtes et des Comtesses de Neuchâtel Assemblée Constitutive**

Madame, Monsieur, chères futures et chers futurs membres de l'AMCC,

Voici quelque 6 ans, en visitant la Chapelle des Mages du Palais Medici-Riccardi à Florence, j'eus le plaisir de découvrir, ce qui était pour moi à l'époque une nouveauté, la possibilité d'entrer de façon interactive et par le biais médiatique, dans l'intimité des personnages composant le fameux cortège des Mages. Ses somptueux décors furent réalisés par le peintre Benozzo Gozzoli, élève de Fra Angelico et mandaté au 15<sup>ème</sup> siècle par Pierre de Médicis pour marquer à la fois la puissance et le passage sur terre de ces banquiers, devenus au fil des générations, portés à la fois par leur ambition et les alliances politiques, les seigneurs de la capitale toscane.

Dans mon esprit, la corrélation du Monument des Comtes de notre Collégiale et la réalisation de la chapelle florentine se fit instantanément. Je sus alors qu'un jour moi aussi, je réaliserais et mettrais en lumière, grâce à un projet de réalité augmentée de dernière génération, ce que les spécialistes considèrent comme le monument le plus important de la sculpture médiévale du nord des Alpes en Europe.

Petite ville certes, mais au passé historique de grande valeur, comme en témoignent les bâtiments et les édifices les plus remarquables de la vieille ville, il me semblait inconcevable que notre Monument des Comtes et des Comtesses ne devienne pas le jour venu, la pierre précieuse de son écrin environnemental !

Ne soufflant mot à personne pendant de nombreuses années, ne confiant mon « secret » qu'à ma mère, fan de la première heure, aussi enthousiaste que discrète, se souvenant que son mari voulait écrire un livre consacré à ce Monument monument qu'il chérissait tout particulièrement, j'ai peu à peu tenté de transformer mon rêve pour qu'il devienne réalité.

En février 2018, je me suis donc mise au travail, établissant un dossier expliquant mon projet, nouant les contacts scientifiques, culturels et politiques indispensables pour mener à bien une tâche à la fois passionnante mais exigeante et parfois angoissante. Néanmoins réunir des fonds pour promouvoir la culture n'est pas toujours chose aisée...Et c'est là Madame, Monsieur, chères futures et chers futurs membres que je fais appel à vous toutes et tous pour que, parce qu'attachées et attachés à notre patrimoine culturel et historique, vous adhériez à notre Association.

Mener de front les domaines scientifique, historique et technique en respectant les différents paramètres, demande une vision futuriste de ce que l'on veut réaliser avant même la naissance du projet.

Réunir les fonds indispensables à la réalisation du projet demande abnégation et constance. A ce jour, l'AMCC dispose des soutiens financiers suivants : ceux de la Ville, de la Banque Bonhôte et de la Fondation du Casino. Néanmoins il faut encore solliciter et obtenir d'autres subsides pour mener à bien le tout.

Mais par bonheur, j'ai reçu sur la route menant au Monument, beaucoup d'encouragements, de soutiens aussi judicieux qu'efficaces et d'aides fort précieuses. Nul doute que chacune et chacun des personnalités consultées sont d'avis qu'il faut donner à ce Monument, en permettant à un large public de le découvrir grâce à la réalité augmentée, non seulement l'intérêt qu'il mérite mais aussi l'engouement qu'il doit également susciter.

Je vous convie donc à consulter notre site internet [www.amcc-neuchatel.ch](http://www.amcc-neuchatel.ch) pour découvrir de façon plus didactique le projet que je me propose, avec l'aide du comité de l'AMCC, de réaliser. Toutefois, à la suite de modifications de dernière minute, celui-ci ne sera opérationnel qu'à partir du 25 mars prochain.

A cet égard, j'invite toutes les personnes intéressées à venir à l'Assemblée constitutive de notre Association le

**mercredi 8 mai 2019 à 17 h 30  
à la Maison des Halles, 1<sup>er</sup> étage à Neuchâtel**

Participer à ce projet et soutenir l'Association serait bien entendu un immense encouragement pour le Comité et sa présidente mais également pour Neuchâtel, son rayonnement artistique et sa promotion touristique.

Pour des raisons d'organisation, prière de nous dire si vous pensez être présent-e-s lors de notre Assemblée constitutive en vous inscrivant par le biais de l'adresse e-mail suivante : [info@amcc-neuchatel.ch](mailto:info@amcc-neuchatel.ch) (également disponible à partir du 25 mars 2019 seulement) **jusqu'au 25 avril 2019**.

Les cotisations sont les suivantes : (à verser sur le compte courant de l'AMCC dont vous trouverez l'IBAN ci-dessus)

<b>Membre individuel</b>	frs. 25.— par année
<b>Couple</b>	frs. 40.— par année
<b>Dons et soutiens</b>	selon convenance seront les bienvenus !

D'avance le comité et moi-même vous sommes très reconnaissants de l'attention que vous porterez à cette lettre.

Vous remerciant à la fois de votre intérêt ainsi que de votre générosité, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, chères futures et chers futurs membres de l'AMCC, mes sentiments les meilleurs.

Au nom de l'AMCC  
La présidente :

Geneviève Roulet